



SECTION 1 • IDENTIFICATION DU PRODUIT

APPELLATION COMMERCIALE	ÉPOXYDE, DURCISSEUR
NUMÉRO DE PRODUIT ANAMET	233-H
APPELLATION CHIMIQUE	

FABRICANT / FOURNISSEUR	ANAMET
ADRESSE	C.P. 538 BOUCHERVILLE, QUÉBEC, J4B 6Y2
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE	(450) 646-1290
TÉLÉPHONE D'URGENCE	CANUTEC (613) 996-6666

SECTION II • COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTES

Caractérisation chimique. Description	Numéro CAS	%	OSHA PEL (mg/m ³)	ACGIH TLV (mg/m ³)
Mélange de Triéthylène tétramine.	112-24-3	<98.4	Non disponible.	Non disponible.
Aminoéthyléthanolamine.	111-41-1	<1.6	Non disponible.	Non disponible.
N-Aminoéthyl pipérazine.	140-31-8	<1.3	Non disponible.	Non disponible.
Tetraethylenepentamine	115-57-2-2	<1.1	Non disponible.	Non disponible.

NOTE: Les ingrédients sont listés dans l'inventaire TSCA des substances chimiques. Ceux qui ne sont pas identifiés, sont jugés non-dangereux.

SECTION III • CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Point d'ébullition en °C	277.2 °C (531°F)	Pression de vapeur (mm Hg)	0.06 mm @ 70°F
Point de fusion en °C	Not applicable.	Densité de vapeur (Air = 1)	Not applicable.
Densité (Eau = 1)	0.98	Taux d'évaporation (Acétate de butyle= 1)	<0.01
Solubilité dans l'eau	Soluble.		
Aspect et odeur	Liquide jaunâtre / odeur d'ammoniaque.		



SECTION IV • FEU / RISQUE D'EXPLOSION

Point d'ignition	180°C			
Limites d'inflammabilité	LEL	Non applicable.	UEL	Non applicable.
Extincteur	L'eau sous forme de brume ou de gouttelettes. Les extincteurs secs. CO ₂ . mousse. Les mousses résistantes à l'alcool (type ATC) sont préférées. Les mousses synthétiques à usage général (incluant AFFF) ou les mousses protéiniques peuvent fonctionner, mais elles seront moins efficaces.			
Procédures spéciales d'extinction	Un équipement de respiration autonome à pression positive (SCBA) et des vêtements protecteurs doivent être utilisés (incluant un casque, manteau, pantalon, bottes et gants). Si l'équipement de protection n'est pas disponible, alors s'assurer de combattre l'incendie à une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé.			
Feux spéciaux et risques d'explosion	Chaleur est générée lorsque le produit est mélangé avec de l'eau. Conteneur peut se rompre provenant de la production de gaz dans une situation de feu. La production de vapeur violents ou d'éruption peut se produire sur demande de cours d'eau directement vers les liquides chaude. Lors d'un incendie, fumée peut contenir du matériel original en plus de produits de combustion de diverses compositions qui peuvent être toxiques ou irritantes. Produits de combustion peut inclure et ne sont pas limités à: oxydes d'azote. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.			

SECTION V • RÉACTIVITÉ

Stabilité	Stable thermiquement aux températures typiques d'utilisation.
Conditions à éviter	Exposer ce produit à de hautes températures peut le décomposer. La décomposition de ce produit à l'intérieur d'un système fermé peut résulter en une augmentation de la pression des gaz. La réaction avec du dioxyde de carbone peut former de l'amine carbamate. De la fumée peut être générée selon la pression de vapeur du mélange. Le produit absorbe le dioxyde de carbone de l'air.
Incompatibilité	De la chaleur est générée lorsque le produit est mélangé avec de l'eau. Des éclaboussements et de l'ébullition peuvent se produire. Éviter tout contact avec les agents oxydants, les acides, acrylates, alcools, aldéhydes, les hydrocarbures halogénés, cétones, nitrites. Éviter le contact avec des métaux comme : le laiton, le bronze, le cuivre, et les alliages de cuivre. Éviter le contact avec les matériaux absorbants comme le maïs, la tourbe et le brin de scie.
Produits dangereux de décomposition	Les produits de décomposition dépendent de la température, de l'alimentation en air et l'interaction avec d'autres matériaux. Les produits de décomposition comprennent et ne sont pas limité à de l'ammoniaque, de l'éthylène diamine et des aminés volatiles.
Polymérisation dangereuse	Ne devrait pas se produire.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ • MSDS



Décomposition thermique	Les produits de décomposition dépendent de la température, l'apport d'air et la présence d'autres matériaux. Les produits de décomposition peut inclure et ne sont pas limités à: amines volatiles de l'ammoniac, éthylènediamine
--------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

SECTION VI • PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

A – PREMIERS SOINS

Yeux	Rincer avec une solution oculaire ou avec de l'eau propre pour au moins 30 minutes; tout en gardant les paupières ouvertes. Obtenir une assistance médicale. Contacter un médecin.
Peau	Enlever les vêtements contaminés et laver immédiatement et en profondeur les régions affectées avec de l'eau courante; et ceci pendant un bon 30 minutes. Une expertise médicale rapide est essentielle. Laver les vêtements avant leur réutilisation.
Inhalation	Transporter le patient hors de la zone d'exposition, le garder au chaud et au repos. Obtenir immédiatement une assistance médicale.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Laver la bouche avec de l'eau et donner à boire 200-300 ml (demi pinte) d'eau. Obtenir une assistance médicale. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente. Contacter un médecin.

NOTES AU MÉDECIN : Aucun antidote spécifique. Le traitement de l'exposition devrait s'orienter vers le contrôle des symptômes et de la condition clinique du patient.

À cause de la nature corrosive et irritante du matériau, l'avalé peut causer l'ulcération et l'inflammation de la voie alimentaire supérieure avec hémorragie et perte de fluide.

La perforation de l'œsophage et de l'estomac peut aussi se produire et amener une médiastinite ou péritonite et leurs complications associées. En cas d'ingestion, l'estomac doit être lavé avec soins.

À cause de la nature irritante du matériau, les poumons peuvent être endommagés si le patient aspire le contenu lorsqu'il vomit; donc le vomissement ne doit pas être provoqué mécaniquement ou chimiquement. En contrepartie, la toxicité peroral systémique aigue du matériau demande l'évacuation du contenu de l'estomac et ceci dès que possible. Cette évacuation de façon à réduire la possibilité d'aspiration du contenu par le patient (IE : lavement avec intubation).

B – INFORMATION TOXICOLOGIQUE

VOIES D'ACCÈS PRINCIPALES: Inhalation, Ingestion, la peau et les yeux.

• EXPOSITION A COURT TERME

Yeux	Peut causer des douleurs disproportionnées par rapport au niveau de l'irritation des tissus oculaires. Peut provoquer des irritations sévères avec la cornée blessure qui peut entraîner une déficience permanente de la vision, même la cécité. Brûlure chimiques se produisent.
Peau	Le produit, sous forme liquide ou de vapeur, peut irriter la peau. L'exposition sérieuse peut provoquer des brûlures importantes de la peau. Peut causer une réaction allergène de la peau.
Inhalation	La vapeur est irritante et peut causer la production excessive de larmes, une sensation de brûlure du nez et de la gorge, des éternuements, un souffle court, de la nausée et du vomissement. Des très hautes concentrations peuvent causer des dommages aux poumons. Certaines personnes peuvent développer de l'asthme.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ • MSDS



Ingestion L'ingestion peut : brûler la bouche, la gorge et la voie digestive, causer des maux abdominaux, de la nausée, du vomissement, de la diarrhée, de la soif, une faiblesse généralisée, un état de choc et la mort. Des dégâts permanents peuvent en résulter.

• EXPOSITION À LONG TERME

Cancérogène	Ne cause pas le cancer sur des animaux de laboratoire.
Effets tératogènes, mutagènes et/ou autres sur la reproduction	Des études in vitro sur les effets mutagènes ont été positives.
Sensibilité épidermique	Le matériau est un puissant irritant cutané. Corrosif. Le contact peut causer des ampoules et brûlures.
Sensibilité respiratoire	Le matériau est un puissant irritant respiratoire.
Matériaux synergiques	Non disponible.

SECTION VII • PRÉCAUTIONS À SUIVRE

PROTECTION PERSONNELLE

Protection de la vue, du visage et des mains	Le port d'une protection pour les yeux (lunettes de protection chimique/bouclier facial) est recommandé ou le port d'un respirateur pleine figure lorsque le risque d'éclaboussures est élevé. Une fontaine pour les yeux doit être située dans l'espace de travail immédiat. Utiliser une protection résistante à ce matériau.
Protection respiratoire	Les niveaux atmosphériques doivent être maintenus au dessous de l'exposition recommandée. Lorsqu'une protection respiratoire est requise, utilisez un appareil approuvé purificateur d'air ou un respirateur à apport d'air positif selon le niveau de concentration retrouvé dans l'atmosphère.
Ventilation	Fournir une ventilation adéquate, incluant une ventilation locale pour s'assurer de ne pas dépasser la limite définie d'exposition occupationnelle. Des considérations doivent être données à la planification des procédés de travail et des temps d'exposition qui en découlent. Ceci pour mieux déterminer le type de protection à adopter.
Ouïe	Comme requis en accord avec : OSHA 1910.215.
HMIS	Santé: 3 Inflammabilité: 1 Réactivité: 0

SECTION VIII • MESURES PRÉVENTIVES (FUITES ET/OU DÉVERSEMENTS)

Mesures à suivre en cas de fuites ou de déversement	S'assurer d'une protection personnelle adéquate (avec protection respiratoire) lors de la récupération des déversements. Empêcher la fuite de matériel dans les drains. Absorber le déversement avec des matériaux comme du sable ou de la terre. Ne pas se servir de brins de scie ou autres
------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ • MSDS



	combustibles. Ramasser dans des contenants appropriés et étiquetés adéquatement. Les déversements ou décharges dans les cours d'eau doivent être signalé aux autorités compétentes.
Élimination des résidus	Doit être disposé selon les normes municipales, provinciales et/ou fédérales.

SECTION IX • MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Entreposage	Entreposer dans des contenants d'acier inoxydable ou d'aluminium. Maintenir une atmosphère d'azote. Protéger de l'humidité atmosphérique. Réduire les sources d'ignition comme les décharges statiques, la chaleur, étincelles ou flammes. Ne pas entreposer dans des contenants de laiton, bronze, cuivre ou d'alliage de cuivre.
Manutention	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter aussi l'inhalation haute concentration de vapeurs. Utiliser dans des endroits bien ventilés. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, donc faire attention aux puits de travaux ou aux endroits restreints. Protéger des décharges statiques.
Classification Relative à l'expédition •DOT• Classes de danger	<ul style="list-style-type: none"> • Dénomination d'expédition DOT: Triéthylènetétramine. • Dénomination d'expédition TDG/UN: Triéthylènetétramine. • Numéro UN: UN2259. • Classe de danger: 8. • Groupe d'emballage: II. • Exemption TDG: Peut être expédié en QUANTITÉ LIMITÉ (contenant de 5L ou moins). • Étiquette: Liquide corrosif. • Classe IATA: 8. • Classe IMDG: 8.
HMIS	Santé: 3 Inflammabilité: 1 Réactivité: 0

SECTION X • INFORMATION RELATIF À L'ÉCOLOGIE

Impact environnemental et Distribution dans l'environnement	Non disponible
Persistance et Dégradation	Non biodégradable dans les facilités de traitement biologique des déchets. Ce produit peut être toxique à la biomasse présente dans les facilités de traitement biologique des déchets.
Toxicité	Toxique pour les poissons.
Impact des effluents traités	Non disponible.

**SECTION XI • INFORMATION RÉGLEMENTAIRE****• RÉGLEMENTATIONS EC:**

TSCA STATUS: Compris dans l'inventaire du contrôle des substances toxiques.

CERCLA REPORTABLE QUANTITY: Aucune.

SARA TITLE III

- Section 302: Aucun.
- Section 311/312: Feu, chronique.
- Section 313: Aucun.

STATUS RCRA: Non réglementé.

• RÉGLEMENTATIONS CANADIENNES:

Classification WHMIS: E; D1B, D2A et D2B.

Anamet Inc. décline toute garantie exprimée ou implicite quand à la commercialisation du produit au fait qu'il convient à un usage quelconque, en égard du produit ou des renseignements fournis. Toute l'information figurant dans la présente fiche repose sur des données auprès du fabricant et/ou de sources techniques reconnues. Bien que cette information soit présumée exacte, Anamet Inc. ne fait aucune représentation concernant son exactitude ou son intégralité. Comme les modalités d'utilisation du produit ne sont pas du ressort d'Anamet Inc. les utilisateurs ont par conséquent la responsabilité de vérifier si le produit convient à l'usage particulier auquel il est destiné. Ils doivent de plus assumer tous les risques associés à l'utilisation, la manipulation et l'élimination du produit, ainsi que ceux découlant de la publication, de l'utilisation ou de la fiabilité des renseignements présentés dans la présente. Cette information porte uniquement sur le produit faisant l'objet de la présente fiche et ne s'applique pas à son utilisation en combinaison avec d'autres matières ou dans tout autre procédé.



TERMINOLOGIE

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists

CAS: Chemical Abstract Service

CFR: Code of Federal Regulations (Transportation in U.S.A.)

DOT: Department of Transportation (USA)

DSL: Domestic Substance List

HMIS: Hazardous material information sheet

IARC: International Agency for Research and Cancer

LC: Lethal Concentration

LD: Lethal Dosage

MSHA: Mine Safety and Health Administration (USA)

NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health (USA)

NTP: National Toxicology Program (U.S.A.)

OSHA: Occupational Safety and Health Administration (USA)

PEL: Permissible exposure limit.

STEL: Short term exposure limit.

TDG: Transportation of Dangerous Goods

TLV: Threshold limits value.

TSCA: Toxic Substances Control Act

TWA: Time-weighted average

USEPA: United States Environmental Protection Agency

WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System